

Préfecture des Côtes d'Armor

Prix du civisme pour la jeunesse

Initié conjointement par l'Association nationale des membres de l'ordre national du mérite et le ministère de l'Éducation nationale, le prix départemental du civisme pour la jeunesse vise à récompenser des jeunes de moins de 18 ans qui se sont illustrés en effectuant un acte de civisme notoire ou en manifestant au jour le jour des qualités de dévouement ou de solidarités exceptionnelles.

Ce prix permet de donner un souffle nouveau aux valeurs qui fondent notre République : engagement, civisme, fraternité, des valeurs qui sont au cœur du pacte républicain.

La participation à ce prix est ouverte aux écoles élémentaires publiques et privées ainsi qu'aux établissements publics et privés du département.

Yves Le Breton, préfet des Côtes d'Armor, **Brigitte Kieffer**, directrice des services de l'Éducation nationale des Côtes d'Armor et **Danielle Cappella**, présidente de la section de l'ordre national du mérite des Côtes d'Armor ont présenté aux médias les objectifs de ce prix départemental du civisme pour la jeunesse le 12 octobre.

